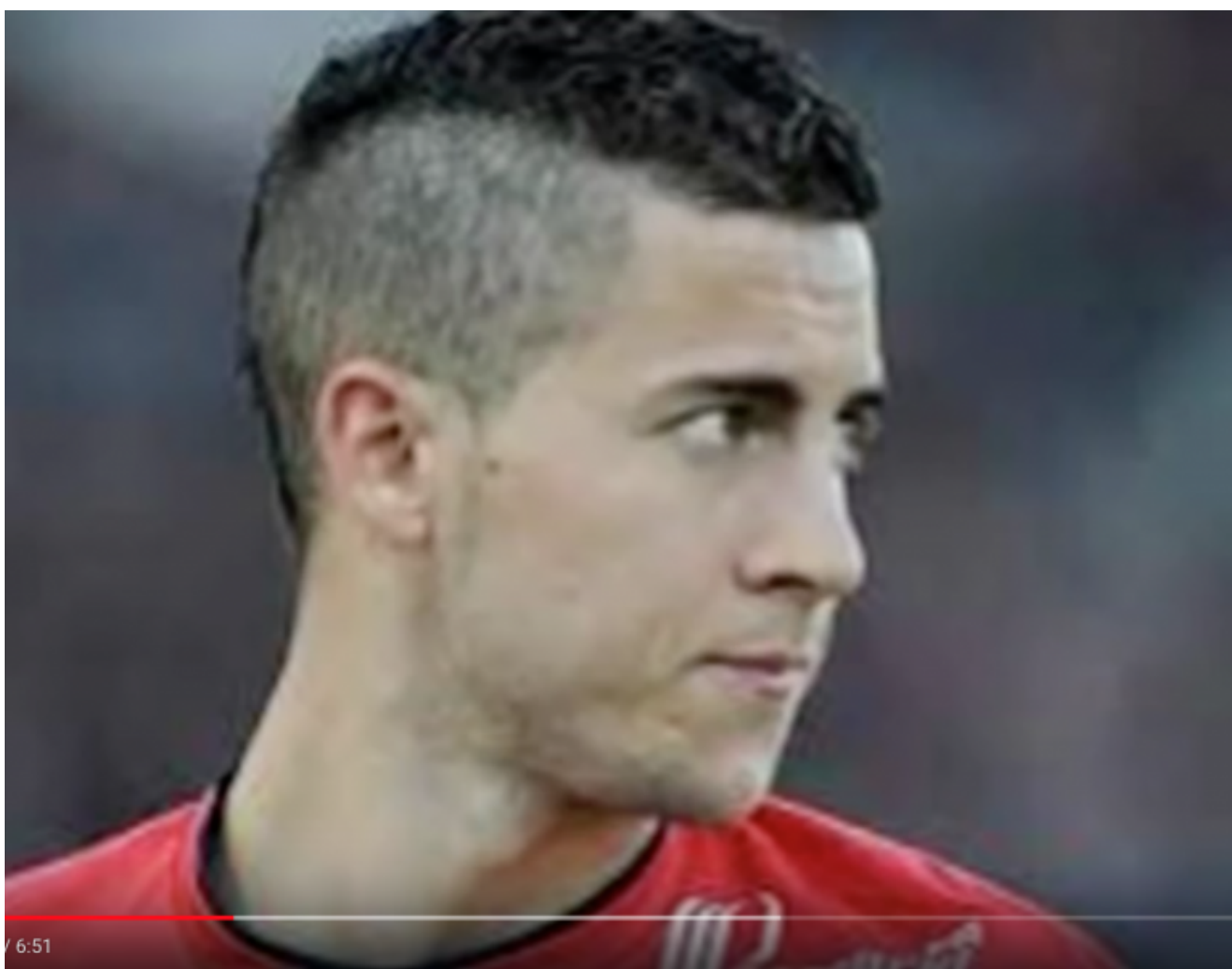
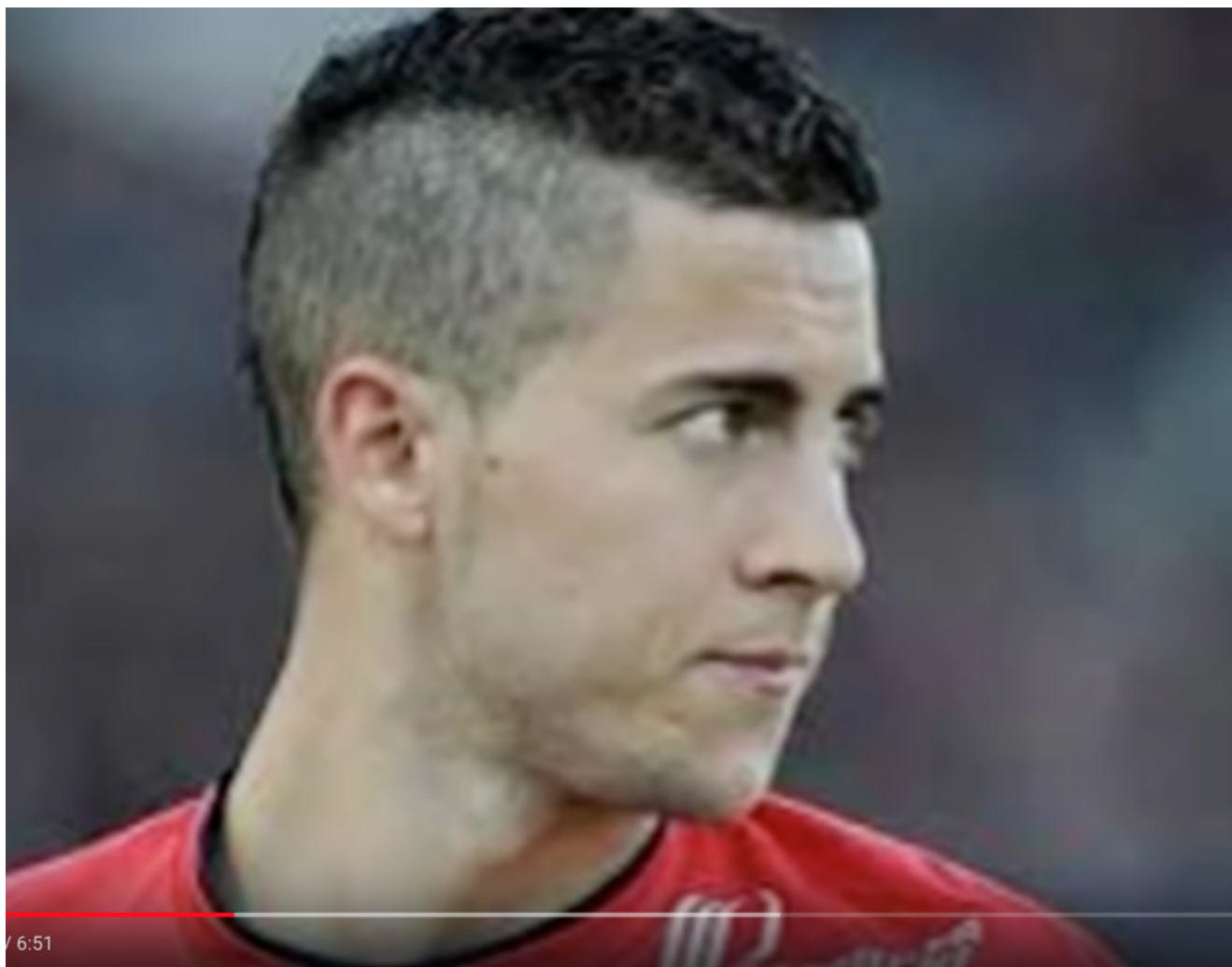


Vous vous rasez une partie de la tête ? Alors vous êtes identifié comme mécréant... une cible !

écrit par Christine Tasin | 7 avril 2018



Et si vous faites des dégradés sur le côté ? Haram aussi...
(Haram = illicite, interdit par l'islam).



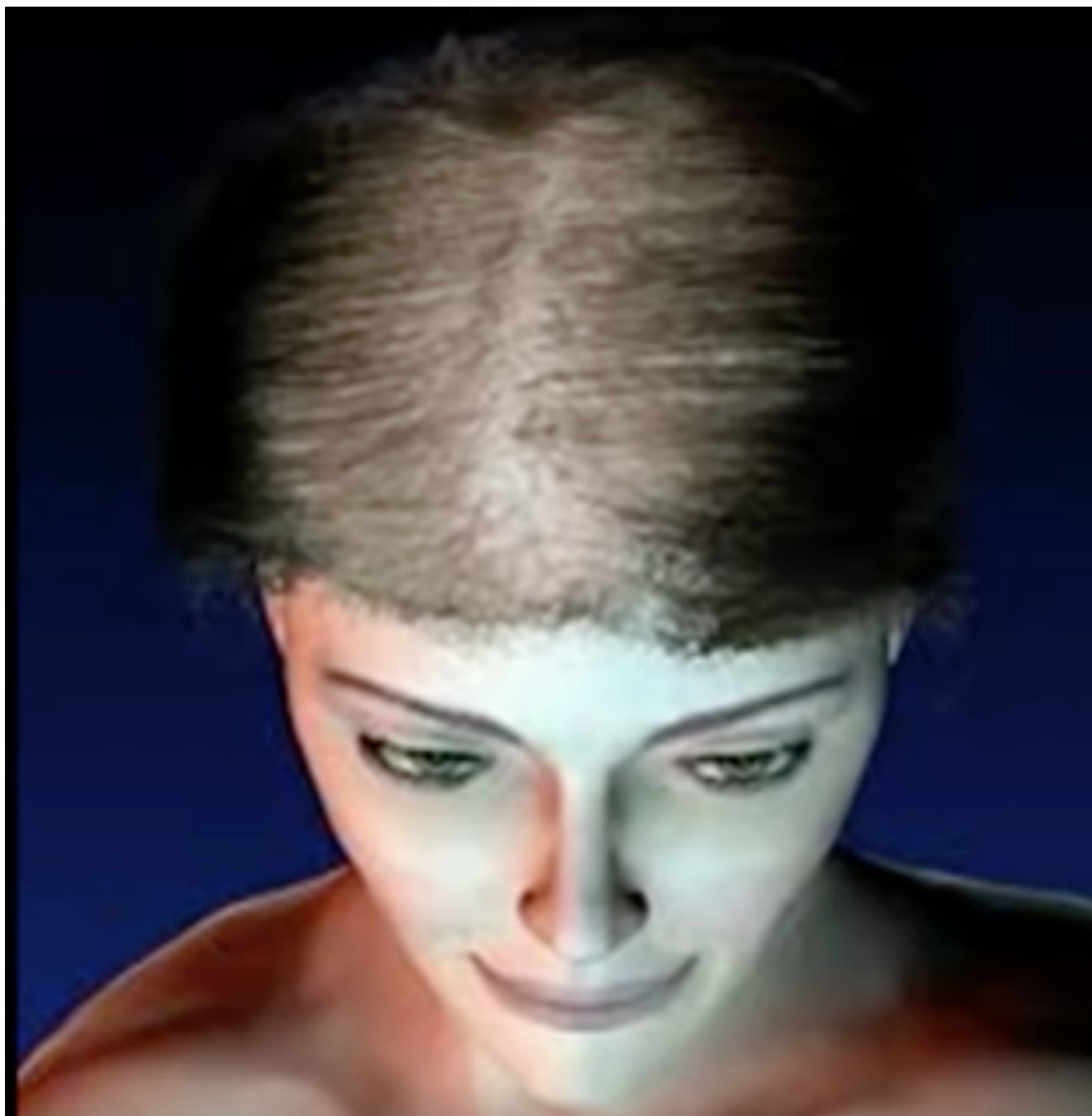
Et si vous rasez les bords de la tête en laissant le milieu ?
Haram



Se raser le milieu de la tête ? Haram...



Se raser seulement la partie avant de la tête ? Haram...



Se raser seulement un côté ? Haram



« Ces 5 formes de rasage sont interdites par l'islam...Je dis bien interdites par le prophète. Malheureusement de nos jours plus personne ne se laisse pousser les cheveux. »

Et c'est la « bible » coranique, l'oeuvre de Bukhari qui l'atteste. Alors là on n'a plus rien à dire..

Ecoutez la video ci-dessous ... A partir de 4 minutes, les coiffures dites juives sont ciblées et donc interdites...

Quand je pense que certains disent que l'antisémitisme musulman serait apparu le 15 mai 1948...

Il ne faut pas, non, plus ressembler aux mages... sauf à y être assimilé.

« En islam nous ne devons pas ressembler aux Juifs et aux chrétiens. »



Bon, bref, le vivre ensemble a de beaux jours devant lui...

La première tâche du musulman qui suit les prescriptions des cheiks, Qaradawi, imams et autres garants de la parole de Mahomet c'est de se distinguer par les vêtements, les coiffures, le mode de vie... des non musulmans.

Voile, hidjab, niqab, burka, kami, djellabah... Bref sac poubelle ou pyjama au choix pour ne pas être confondu avec les infidèles.

Interdiction du porc et de l'alcool, pour ne pas être confondu avec les infidèles.

Consommation de viande d'animal tué par égorgement, réservée aux musulmans.

Consommation de nourriture spéciale, garantie sans porc, sans

alcool... halal.

Mode et rythme de vie différent, avec des prières, des salles de prières, le ramadan...

Carrés musulmans...

Et à présent voici les interdits sur la coupe de cheveux.

Les premiers visés sont les jeunes musulmans tentés d'imiter les autres et donc de ne plus être identifiés comme musulmans.

Les autres visés sont les chrétiens, juifs, athées... reconnaissables au premier coup d'oeil par leurs coiffures discordantes... Ce qui interdit de fait l'apostasie à un musulman vivant au sein de sa famille, de sa communauté.. Ils sont très forts ! La surveillance et l'interdit de la déviance.

Toutes ces marques seront forcément très utiles si un jour une guerre éclatait entre musulmans et non musulmans, les nôtres et ceux des musulmans qui auraient choisi la République seraient identifiés au premier coup d'oeil...

Ce qui se passe n'est pas anecdotique. La coiffure est un nouvel élément pour montrer du doigt le non musulman, pour imposer une police supplémentaire dans les quartiers... Déjà on me rapporte ici ou là que certains des nôtres se font alpaguer pour leur coiffure, on leur fait remarquer qu'elle n'est pas haram, quand on ne leur dit pas qu'ils sont coiffés comme des « pédés »...

Elle est belle la France de Macron. Il est beau le Frankistan.

Parce que, tout de même, laisser la patrie de Voltaire aux mains de gens incapables d'inventer par eux-mêmes, d'avoir une éthique, une morale, des règles de conduite, obligés de demander à un chamelier illettré pédophile mort il y a 1400 ans avec quelle main ils doivent s'essuyer le derrière et comment ils doivent se coiffer... c'est une régression jamais

vue de toute l'histoire de l'humanité.